

J'ai cherché à mettre à jour, dans la mesure du possible, les notes bibliographiques ; pour une mise à jour plus précise, on pourra voir BROCKELMANN, *Geschichte der arabischen Literatur*, Supplementbände, Leyde, 1937-1942 et l'*Encyclopédie de l'Islam*. — M. N. 1

## INTRODUCTION

(1) [La version française de ces leçons a été établie, non sur l'original arabe dont nous n'avons pas demandé communication, mais sur la traduction italienne que nous avons essayé de rendre fidèlement. Toutefois, nous avons pu vérifier la traduction de quelques passages empruntés à des auteurs arabes.]

Les références bibliographiques sont suffisamment explicites pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ajouter au travail de Mlle Nalhno la liste des ouvrages cités. Nous nous bornerons donc à indiquer ici quelques abréviations dont la signification risque d'échapper aux lecteurs non-initiés : GAL : *Geschichte der arabischen Literatur*. J. As. : *Journal Asiatique*. JRAS : *Journal of the Royal Asiatic Society*. LA : *Lisân al-'Arab*. MFOB : *Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth*. RSO : *Rivista degli studi orientali*. SBWW : *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien*. TA : *Tâj al-'arts*. WZKM : *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*. ZDMG : *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*. — Ch. P.]

### Sens pris par le mot *adab* aux divers siècles Divisions possibles de l'histoire de la littérature arabe

Le nom arabe de la discipline que j'ai été chargé d'enseigner cette année, l'histoire de la littérature arabe, est *ta'rih al-'adab al-'arabiya*. Comment est-on arrivé à appliquer à la littérature, le vocable *adab* qui, comme nous le verrons, avait à l'origine une toute autre signification ?

*Adab* est un de ces mots qui, avec le temps et le changement des habitudes, des idées et des goûts, ont le plus modifié leur sens d'origine. Aucun Arabe de la *jāhiliyya* et du premier siècle de l'Islām, s'il revenait à la vie et entendait le nom de la matière de mes leçons, ne réussirait à comprendre leur véritable sujet. C'est pourquoi, je juge opportun d'examiner avant tout le sens original du mot *adab*, puis les diverses acceptions, générales ou particulières, qu'il a prises dans les siècles qui ont suivi l'apparition de l'Islām et à notre époque.

Dans les grands dictionnaires arabes, on ne trouve pas, pour ce mot, de définition suffisante et complète, et nous ne devons pas nous en étonner, puisque les linguistes arabes, à cause de la passion et du soin qu'ils mettaient à recueillir les significations étranges des mots, ont souvent négligé d'indiquer la définition pré-

Carlo Alfonso Nappino  
La letteratura araba - de origine  
à l'époque de la dynastie umayyade (had a l'adab)  
Paris, Ed. A. Maspéro, 1950

cise des termes usuels, comme s'ils ne les avaient pas jugés dignes d'être retenus. Ainsi, par exemple, Ibn Manzûr al-Ifrîqî, mort au Caire en 711 = 1311, dans son volumineux dictionnaire intitulé *Lisân al-'Arab*, n'enregistre pas le vocable *harf* dans le sens de « mot », bien qu'il soit d'un usage ancien, et aucun des linguistes n'enregistre, pour le même mot, le sens de « petite chose » et de « petit fragment », pourtant d'un emploi fréquent chez les écrivains les plus élégants à partir du rer siècle de l'hégire<sup>1</sup>.

En ce qui concerne le mot *adab*, la plupart des linguistes se bornent à le définir ainsi : « L'*adab* est la politesse (*ẓarf*) et la bonne manière de recevoir [un don, etc.] »<sup>2</sup>. Celui qui s'étendit le plus à exposer le sens du mot *adab* fut le *sayyid* al-Murtaḍā al-Ḥusaynî az-Zabîdî, mort en Égypte en 1205 = 1791 ; dans le *Tāj al-'arūs*<sup>3</sup> qui est le plus ample dictionnaire arabe et qui a été composé en guise de commentaire au *Qāmūs* d'al-Frūzābādî<sup>4</sup>, il dit : « (*al-adab*)<sup>5</sup> est ce au moyen de quoi l'homme de bonne éducation [*adīb*] est éduqué [*yata'adab*] ; il a été appelé ainsi parce qu'il forme [*yu'addib*] les personnes aux actions louables, et interdit les actes méprisables. Le sens original de *adab* est « invi-

(1) J. Weiss, *Die arabischen Nationalgrammatiker und die Lateiner*, ZDMG, LXIV, 1910, pp. 368-374.

(2) On peut voir un sens différent dans le *Kitāb al-ḥarf/āt* d'as-Sayyid ash-Sharîf 'Alî ibn Muḥammad al-Jurjānî (m. en 816 = 1413), éd. Fülgel, Leipzig, 1845, p. 14 où *adab* est défini : « la connaissance de ce qui préserve de toute erreur » et où sont indiqués les deux sens particuliers de *adab al-baḥth* et *adab al-qāḍî*.

(3) *T. A.*, I, p. 144.

(4) Muḥammad ibn Ya'qūb al-Frūzābādî, m. en 817 = 1414.

(5) Les mots placés entre parenthèses sont le texte du *Qāmūs*.

tation ». Notre *shaykh*<sup>1</sup> a dit, d'après son *shaykh* : L'*adab* est une faculté qui préserve celui en qui elle existe, de ce qui pourrait l'abrutir. Dans le *Miṣbāḥ*<sup>2</sup> [il est dit] : C'est l'enseignement de la discipline de l'esprit et des belles qualités de l'âme. Abū Zayd al-Anṣārî<sup>3</sup> a dit : L'*adab* est toute discipline louable par laquelle l'homme est élevé à toute qualité éminente. De même dans le *Tahdhīb*<sup>4</sup>. Dans le *Tawshīḥ*, [il est dit que] c'est la pratique de ce qui est louable tant en paroles qu'en actes, ou le fait de prendre et de conserver les choses reconnues bonnes, d'honorer les personnes qui sont au-dessus de toi, d'être aimable avec celles qui sont au-dessous de toi. Al-Khafāfî<sup>5</sup> rapporte dans la '*Ināya*, d'après al-Jawālîqî<sup>6</sup>, *Sharḥ adab al-kātib*<sup>7</sup>, que l'*adab*, dans l'usage classique, est constitué par les belles qualités et les nobles actions ; son application aux sciences arabes est d'un emploi récent dans l'islām. Ibn as-Sîd al-Baṭalyawsî<sup>8</sup> a dit : L'*adab* est l'*adab an-naḥs*<sup>9</sup> et l'*adab*

(1) C'est-à-dire Abū 'Abd Allāh Muḥammad ibn al-Fayyib al-Fāsî, né en 1110 = 1698-99, m. en 1170 = 1756-57 à Médiine.

(2) *al-Miṣbāḥ al-murîr*, de Ahmad ibn Muḥammad al-Muqrî' al-Fayyūmî, mort peu après 770 = 1368-69 ; cf. éd. Bāṭāq, 1316, I, p. 6, et Lane, pp. 34-35.

(3) Abū Zayd Sa'îd ibn Aws al-Anṣārî, m. en 214 = 829-30 ou 215 ou 216.

(4) *al-Tahdhīb* d'al-Azharî, m. en 370 = 980.

(5) Ahmad ibn Muḥammad al-Khafāfî, m. en 1069 = 1658-59. Cf., en effet, son *Kitāb shif'r al-ghaṭil fî kalām al-'Arab min ad-dahil*, Caire, 1325, p. 23.

(6) Abū Mansūr Mawḥūb ibn Ahmad, m. à Baghdād en 539 = 1144-45. (7) C'est-à-dire le commentaire d'al-Jawālîqî à l'*Adab al-kātib* d'Ibn Qutayba. Cf. réd. du Caire, 1350, p. 13. — M. N. J.

(8) Ibn as-Sîd al-Baṭalyawsî, né en 444 = 1052-3, m. en 521 = 1127-8. Pour le nom, qui doit être lu as-Sîd et non as-Sayyid, cf. Ibn Khallikān, éd. Wüstenfeld, n° 354, éditions égyptiennes, n° 320.

(9) L'*adab an-naḥs* comprend les qualités morales innées. — M. N. J.

*ad-dars*<sup>1</sup>. L'*adab* est (la politesse [*az-zarf*] et la bonne manière de recevoir); telle est la définition générale, supérieure à toutes celles qui ont été mentionnées, et c'est pourquoi l'auteur [du *Qāmūs*] s'est borné à celle-ci ».

Ce texte, malgré sa longueur, n'est pas très clair et ne nous apprend pas quelle fut la signification originale du mot *adab* ni comment furent dérivés les nombreux autres sens entre lesquels on n'aperçoit souvent à première vue aucun rapport; et cela sans tenir compte des défauts et des imperfections que nous trouvons dans l'explication de l'auteur. Nous devons donc déduire directement des œuvres en prose et en vers des Arabes l'explication du sens original et des sens dérivés; nous suivrons en cela l'ordre chronologique.

Il n'est pas douteux que par *adab*, les anciens entendaient seulement la *sunna*<sup>2</sup>, c'est-à-dire les coutumes ancestrales, devenues une norme pour les descendants; en d'autres termes, l'*adab* était l'ensemble des habitudes anciennes que, selon l'opinion des Arabes de la *Jāhiliyya*, l'homme avait le devoir de suivre. Comme on le sait, ils faisaient consister la morale (*'ilm al-akhlāq*) dans l'observance des habitudes de vie des anciens et s'en glorifiaient<sup>3</sup>.

(1) L'*adab ad-dars* est la discipline qui, dans la poursuite des études, doit être observée tant de la part de l'élève à l'égard du maître que du maître à l'égard de l'élève. Cf. Lane, p. 35 a. — M. N.]

(2) Sur *sunna*, v. LANDBERG, *Études sur les dialectes de l'Arabie méridionale*, Leyde, 1901 sqq., II, pp. 891-893; NOELDEKE, *Faṣḥ mo'allagāt*, II, pp. 91-92; GOLDZNER, *Muhammedanische Studien*, I, p. 41, II, p. 13.

(3) Cf. Labid, *Mu'allaga*, v. 78, 79, 81, éd. Arnold; trad. Nöldcke, p. 63 (note p. 91); al-Mutalammis, éd. Vollers, I, v. 15-16.

Dans le sens de coutume et de mode de vie, le mot *adab* apparaît précisément dans une *qasida* de Sahn ibn Hanzala al-Ghanawī<sup>1</sup>, un des poètes *mukhaḥḥamīn*, c'est-à-dire qui vécurent durant la fin de la *jāhiliyya* et le début de l'Islām.

Puisque, pour les Arabes, la base de l'éducation et de la formation de l'esprit était d'apprendre la *sunna* des ancêtres, ils appliquèrent le mot *adab* au résultat de la bonne éducation, et le mot *ta'dīb* à la formation du caractère<sup>2</sup>. Ensuite, étant donné que les connaissances des anciens Arabes étaient très limitées (le maximum de leur savoir consistait en effet à connaître la *sunna* et les exploits glorieux des ancêtres), le mot *adab* vint aussi à signifier la connaissance d'une chose, *ta'dīb* désigna le fait d'informer d'une chose et, partant, d'instruire, et *adīb* celui qui est informé d'une chose, l'instruit. Dans ce sens, nous le trouvons dans un *ḥadīth* de Mahomet<sup>3</sup>, où il est rapporté que 'Alī ibn Abī Ṭālib, entendant Mahomet parler à la délégation des Banū Nahd, s'était écrit: « O Envoyé de Dieu,

(1) 'Abd al-Qādir al-Baḥdādī, *Khiṭābat al-adab*, Būlāq, 1299, IV, p. 124. Le deuxième vers est aussi dans L. A., XVI, p. 269, sv. *ḥasn*.

(2) Dans ce sens, le vocable se présente dans deux vers d'un Fazīrī (cité par Abū Tammām, *al-Ḥamāsa*, éd. Freytag, pp. 510-511; éd. Būlāq, III, 87). Dans un vers d'une femme des Banū Hizẓān, appelée Umm aḥḥ-Thawāb, au sujet d'un de ses fils qui lui donnait des ennuis (Abū Tammām, *Ḥamāsa*, éd. Freytag, p. 356; éd. Būlāq, II, pp. 133-134; cf. al-Mubarrad, *Kāmil*, Caïre, 1323-24, I, p. 114; éd. Wright, p. 136, l. 19) et, enfin, dans un vers de 'Abd Allāh ibn al-Mukhaḥḥiq, connu sous le nom de Nābiḡha des Banū Shaybān, poète de l'époque umayyāde (al-Buḥḥurī, *Ḥamāsa*, éd. de Leyde, p. 340 [*Diwān*, éd. du Caïre, 1351 = 1932, p. 75, v. 7. — M. N.]

(3) Ibn al-Aḥḥir, *Nihāya*, Caïre, 1311, I, p. 3; as-Suyūṭī, *ad-Duḥur al-munahḥiha fī 'l-ḥādīth al-mushaḥḥiha* (en marge d'Ibn Ḥaḥar al-Hayāmī, *al-Fatawā al-ḥādīthiyya*, Caïre, 1307), pp. 13-14.

nous sommes les fils d'un même père, mais nous te voyons parler avec les délégués des Arabes, d'une manière telle que nous ne comprenons pas la majeure partie [de ce que tu dis]. [Mahomet] répondit : « Mon Seigneur m'a instruit (*addabani*), puis a perfectionné mon instruction (*ta'dib*) et j'ai été élevé au milieu des Banū Sa'd »<sup>1</sup>.

Tel était bien le seul sens du mot *adab* à l'époque préislamique et au premier siècle de l'hégire.

Quelqu'un pourrait demander : quelles relations avaient tous ces vocables et ces sens avec les autres mots dérivés de la même racine 'adb comme 'adb, merveilleux, chose merveilleuse, 'udba, ma'daba et ma'daba qui signifient « aliment préparé pour une invitation ou une noce », ou comme 'aduba, ya'dubu, 'adban, qui signifie : « Il a préparé une ma'daba », c'est-à-dire : « il a invité quelqu'un à un festin » ? Les linguistes arabes furent d'accord pour répondre à cette question par les termes rapportés dans le texte du *Tāj al-'arūs* que j'ai déjà cité. Avec cela s'accorde, par exemple, ce que dit Abū Zakariyyā' Yahyā' at-Tibrīzī dans son commentaire de la *Hamāsa* d'Abū Tammām<sup>2</sup> : « *Adab* est un nom qui se donne à ce que l'homme accomplit et dont il peut se parer parmi les gens. Sa signification originale vient du [sens de] invitation [que possède la racine] ; l'*adab* en effet invite à soi par sa beauté ». 'Abd al-Qādir

(1) Dans le même sens, il apparaît dans un vers de Muqātil ibn Mas'ūd al-'Abdi (cité dans la *Hamāsa* d'al-Buhārī, éd. de Leyde, p. 154) et dans deux vers de Abū 'Alā' Afīf ibn Yasar as-Sindi (*Aghāni*, XVI, p. 86, l. 10-11) poète de la fin de la dynastie umayyade ; il est évident que l'*adib* qui apparaît dans le premier des deux vers de Abū 'Alā' signifie : celui qui est informé d'une chose déterminée.

(2) *Hamāsa*, éd. Freytag, p. 511 ; éd. Bülāq, III, p. 87.

al-Baghādādī, dans la *Khizānat al-adab*, éd. Bülāq, 1299, IV, p. 124, dit : « Son étymologie est double : peut-être que cela vient de 'adb, qui est la chose merveilleuse ou de 'adb qui est le *masdar* de 'aduba *fulān al-qawma*, *ya'dubuhum*, c'est-à-dire, les invite... Si l'on vient de 'adb, qui est la chose merveilleuse, [il a alors pour ainsi dire le sens de] chose dont on s'émerveille à cause de sa beauté, puisque celui qui la possède évaille [étonnement pour ses propres mérites ; si [au contraire], il dérive de 'adb qui est l'invitation, [*adab*] est [alors] la chose qui invite les gens aux actions louables et à la vertu et interdit les actions méprisables et l'ignorance ».

Mais cette étymologie n'est pas dépourvue d'incertitude et de confusion ; elle est artificielle et ne tient pas compte de l'évolution naturelle de la langue et de la manière dont se transforment les sens de chaque mot. D'après moi, la véritable étymologie est celle qu'a déjà signalée incidemment Vollers<sup>1</sup>. On sait que, dans la poésie antéislamique le mot *da'b* revient fréquemment et que son sens de « usage, continuation d'une habitude » n'est pas loin de celui de *sunna* et de *adab*. Quoique son pluriel ne soit pas mentionné dans les dictionnaires, il n'est pas invraisemblable que les Arabes aient formé un pluriel *ādāb*, c'est-à-dire de type *af'āl*, avec allègement de la *hamza* et, en compensation, allongement de la voyelle initiale, comme *bi'r*, pl. *ābār*, *tha'r* pl. *āthār*, *ra's* pl. *ārās* et *ra'y* pl. *ārā'*. Puisque chez les Arabes, la bonne conduite et la bonne éducation consistaient seulement à conserver les usages louables hérités des ancêtres, ils employèrent peut-être le mot *ādāb* dans le sens de tels usages, c'est-à-dire de la *sunna* louable.

(1) Vollers, *Katalog der islamischen... Handschriften der Universitätsbibliothek*, Leipzig, 1906, p. 180, n. 1.

Puis, avec le temps, de ce pluriel d'usage commun, fut dérivée une nouvelle forme pour le singulier, c'est-à-dire *adab*, de même que de *itaqā* on a formé *taqā*, *tuqā* et *taquwā*, de *itakhadhā*, *takhidhā*, *gathhadhu*, *takhāhan*, de *ittalaha*, *taliha*, *yattahu*, *talāhan* (être stupéfait), etc. Les deux mots *adab* et *adb* (invitation au festin) devinrent comme deux branches d'une même racine, bien qu'il n'y ait pas entre eux de rapport véritable ; un fait semblable s'est produit, par exemple, pour les deux mots *az-zawr* et *az-zūr* dont le premier est purement arabe et signifie « le milieu de la poitrine » et « la fermeté de décision », le second, d'origine persane, signifie « mensonge ».

Si nous feuilletons les ouvrages du deuxième siècle de l'hégire jusqu'à nous, nous trouvons que le sens de *adab* continue d'être seulement celui de « manière d'agir » surtout louable, beauté de caractère provenant d'une bonne éducation, penchant pour les choses louables, et puis celui de connaissances, à l'exclusion de celles qui ont un rapport avec la religion et la *shar'ā* auxquelles, dès le milieu du rer siècle de l'hégire, est appliqué le mot *'ilm*. Cela est démontré notamment par le titre d'un opuscule de 'Abd Allāh ibn al-Muqaffa, le traducteur de *Kalīla wa dimna*, mort vers 140 = 757. Cet opuscule relatif aux préceptes, aux bons conseils et à la bonne éducation morale est intitulé *Kitāb al-adab as-saghīr*<sup>1</sup>. Ahmad Zakī a dit récemment<sup>2</sup> que le titre

(1) Il a été publié par le Shaykh Tāhir al-Jazā'iri dans la revue *al-Muqābas* (1326), puis dans le recueil intitulé *Rasā'il al-bulaghā'*, Caïre, 1326 = 1908, pp. 1-17 ; publié encore, avec vocalisation complète, par Ahmad Zakī Pasha, Alexandrie, 1329 = 1911 ; [traduit par Rescher, Stuttgart, 1915. — M. N.]

(2) AHMED ZEKY BEY, *Mémoire sur les moyens propres à déterminer en Égypte une renaissance des lettres arabes*, Caïre, 1910, p. 20.

de ce livre pouvait se traduire en français par : « Le petit savoir-faire ». Mais je ne vois pas de correspondance exacte entre l'expression arabe et la française. De la façon dont Ibn al-Muqaffa définit le sujet de son opuscule<sup>1</sup>, on infère que l'auteur a l'intention de recueillir des instructions et des conseils traditionnels et que pour lui, donc, *adab* est une partie de la morale pratique. Dans le cours du livre, *adab* et *ādāb* ont les sens de manière de se comporter, surtout bonne<sup>2</sup>, de bonne éducation et d'enseignement de la morale<sup>3</sup>, de connaissances mondaines<sup>4</sup>.

De même, l'usage du mot *adab* dans le titre du chapitre III de la *Hamāsa*<sup>5</sup> d'Abū Tammām (mort, selon l'affirmation la plus exacte, en 228 = 842-3), ne sort pas de l'ancienne habitude linguistique, puisque ce chapitre contient des vers sur les enseignements moraux et sur les belles qualités de l'âme (crainte d'encourir le blâme, répugnance pour les actions immorales, politesse envers autrui, indulgence pour les amis, etc.), et tout ce qui sert précisément aux hommes de guide dans leur conduite. L'imām Abū 'Abd Allāh al-Bukhārī, m. en 256 = 870, consacre le *Kitāb al-adab* de son *al-Jāmi' as-saghīr* à la morale pratique et aux règles de la société (devoirs envers les parents ; protection des veuves, des orphelins, des pauvres ; devoirs envers

(1) *Rasā'il al-bulaghā'*, p. 3.

(2) Par exemple, *Rasā'il*, pp. 4, 7, 12, 15.

(3) *Rasā'il*, p. 7.

(4) *Rasā'il*, pp. 13, 15 et 2.

(5) *Hamāsa*, éd. Freytag, pp. 498-537 ; éd. Bülāq, III, pp. 75-112.

(6) *Bukhārī*, éd. Bülāq, 1289, II, pp. 39-71 ; éd. Krehl, IV, pp. 108-165 (chap. 78).

le voisin ; hospitalité, etc.). De même, le *Kitāb al-adab* d'Ibn al-Mutazz, le célèbre poète mort en 296 = 908, ne comprend que des préceptes moraux. Il est inutile de multiplier les citations, parce que l'emploi du mot *adab* dans le sens de noblesse de caractère, raffinement de la vie sociale et de la manière de se comporter, est connu et courant jusqu'à nos jours ; cet *adab* est appelé *adab an-nafs* par quelques écrivains.

À la fin du i<sup>er</sup> siècle et au début du i<sup>er</sup>, de ce sens original commencèrent à naître de nouveaux sens généraux et particuliers. On peut en trouver la cause, abstraction faite du progrès naturel de la langue, dans l'accession progressive des Arabes à la civilisation, dans le renouvellement de leurs conditions de vie depuis que leur domination s'était étendue sur des peuples différents de race, de langue, de religion, de coutumes et de goûts, qui se mêlèrent peu à peu à ceux qui les avaient soumis et laissèrent dans la civilisation et les sciences des conquérants des traces dont personne n'ignore l'importance. Cela se produisit surtout depuis la consolidation du pouvoir des 'Abbāsides et le transfert de la capitale du califat de Damas à Baghdād (en 145 = 762), c'est-à-dire dans une cité nouvelle, située au centre de ce territoire irakien où la civilisation persane sāsānide avait atteint l'apogée de la puissance et de l'éclat. Les nobles Persans obtinrent auprès des califes 'abbāsides des positions très élevées tant que la charge de *wazīr* fut confiée presque exclusivement à des Persans.

Nous avons signalé plus haut que les Arabes désignaient quelquefois par le mot *adab* la somme de leurs rares connaissances profanes. Ce sens général était encore vivant après le milieu du i<sup>er</sup> siècle de l'hégire, ainsi

qu'on peut le déduire des *Rasā'il* des *Ikhwān as-safā'*<sup>1</sup>. De même, d'après ce que dit le célèbre ministre al-Ḥasan ibn Sahl (m. en 236 = 850-1)<sup>2</sup> à propos des *ādāb* qu'il divisait en dix catégories, il est évident que par *adab* ils entendaient la culture en général, c'est-à-dire toutes les sciences non religieuses et toutes les habiletés dans les divers jeux et les exercices du corps qui, d'après l'opinion des Persans, convenaient aux personnes intelligentes, de naissance noble<sup>4</sup>.

(1) *Rasā'il Ikhwān as-safā'*, Bombay, 1305-1306, vol. I, pp. 18-19 de la 2<sup>e</sup> partie, *risāla* VII. Pour le nom de Ikhwān as-Safā', v. mon *Ylm al-falak*, Rome, 1911, p. 25, n. 1 [*Raccolta di scritti*, vol. V, p. 108, n. 1. — M. N. J.].

(2) al-Ḥusri (Ibrāhīm ibn 'Alī), *Zahr al-dād wa-ḥamār al-albāb*, Caïre, 1305 (en marge d'*al-Iqd al-farīd*), I, p. 102 [= al-Ḥusri, éd. Zakī Muḥārak, Caïre, 1925, I, p. 140. — M. N. J.]. Dans les *Mawāṣim al-adab wa-āthār al-'Alam wa-l-'Arab* de Ja'far ibn Muḥāmmad al-Bayḥī al-'Alawī, Caïre, 1326 sq., I, pp. 2-3, est citée une autre formule attribuée à Dhū r-rīāsatayn, i. e. Abū l-'Abbās al-Faql ibn Sahl, frère d'al-Ḥasan ibn Sahl, m. en 202 h. V. aussi ar-Rāghib al-Iṣfahānī, *Muhādārāt al-udabā' wa-muḥāwarāt ash-shu'arā' wa-l-bulaghā'*, Caïre, 1326, I, p. 72.

(3) Trois *shahrīniyya* (ou particulières aux *shahrā'ij*, nobles persans) : jeu de luth, jeu d'échecs et de javelot ; trois *anūshirwāniyya* (de Chosroes Anūshirwān, 531-579 de J.-C.) : médecine, géométrie, équitation ; trois arabes : poésie, science des généalogies, [connaissance des] *ayyām* ; une, supérieure aux autres [est la connaissance] des fragments de récits et de conversations et de ce que les gens rapportent dans les réunions. (4) Cette conception de *adab* (mélange de connaissances et d'habiletés, dont quelques-unes sont purement iraniennes, grâce auxquelles le noble émerge de la plebe) a un caractère strictement persan. Cf. aussi al-Jāhiz, *Kitāb fi l-'mu'allimīn* (dans 'Ubayd Allāh ibn Ḥassān, *Kitāb al-fusūl al-mukhtāra min kutub al-Jāhiz*, en marge d'al-Mubarrād, *al-Kāmil*, Caïre, 1323-24), I, p. 22. Pour une conception beaucoup plus étroite des *ādāb* persans, v. Ahmad ibn Muḥammad ibn Abī r-Rabi' (premier quart du i<sup>er</sup> siècle), *Sulūk al-ma'ālīk*, Caïre, 1329, p. 109.

Dans ce même irre siècle, *adab* (soit dans le sens de « connaissances » soit dans celui de « règles ») et de « préceptes pour la conduite ») eut le sens plus restreint de ce qu'une classe déterminée doit connaître ou de règles de conduite utiles à une classe déterminée. Ainsi Ibn Qutayba ad-Dinawari, le célèbre linguiste, historien et littérateur (m. en 276 ou 270 ou 271), a composé un livre intitulé *Adab al-kātib* ou *Adab al-kuttāb* (les connaissances du secrétaire ou des secrétaires) dans lequel sont groupées toutes les connaissances linguistiques indispensables à un secrétaire intelligent, et Abū'l-Faḥḥ Maḥmūd ibn al-Ḥusayn, connu sous le nom de Ibn Kushājim (m. vers 350 ou 360) en a composé un, intitulé *Adab an-nadīm* (les connaissances du [bon] compagnon), qui contient un recueil de mots d'esprit, de vers, d'anecdotes qu'il convient de connaître par cœur et de répéter dans les festins pour réjouir les esprits. D'autres composèrent des livres sur l'*adab al-wuzarā'* (les règles et les enseignements concernant la conduite des ministres) où sont réunis les conseils utiles au ministre dans les diverses branches de la sagesse pratique et politique; d'autres encore composèrent des ouvrages intitulés *adab al-qādī* (les règles et les enseignements concernant la conduite du qādī) où sont expliquées les règles de la juridiction de la *sharī'a*. Nous avons déjà dit plusieurs fois que *adab* et *ādāb* étaient, à l'origine, la conduite ou la *sunna* (coutume) louable. A la fin du irre siècle, ce sens fut appliqué, hors du domaine moral, pour indiquer la manière de se conduire dans un art, une science ou une action; ainsi dans *al-'Iqd al-farīd* d'Ibn 'Abd Rabbih (m. en 328 = 940) nous trouvons un chapitre sur les *ādāb al-ḥakamā' wa-'l-'ulamā'*, des chapitres intitulés *al-adab*

*fi 'l-ḥadīth wa-'l-istimā'*, *al-adab fi 'l-muḥālaṣa, al-adab fi 'l-numūshār*. L'imām al-Ghazzālī (m. en 505 = 1111) a compris, dans son *Iḥyā' ulūm ad-dīn*, les *ādāb al-akl*, *ādāb an-nikāḥ*, *ādāb al-kasb*, *ādāb al-ulfa wa-'l-ukhuwwa wa-'s-ṣuḥba wa-'l-mu'āshara*, *ādāb as-safar*, *ādāb as-samā' wa-'l-wajd* et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Muḥammad ibn 'Alī ibn Ṭabāṭabā, connu sous le nom d'Ibn al-Tiḡṡāqā, a composé un livre d'histoire qu'il a intitulé *Kitāb al-fakhr fi 'l-ādāb as-sulḥāniyya wa-'d-dawal al-islāmiyya*<sup>1</sup>. Très nombreuses sont les œuvres relatives aux *ādāb ad-dars*, c'est-à-dire à la manière d'enseigner et d'apprendre. Enfin, les *ādāb al-murīdīn* (ou *ādāb des aspirants à la vie mystique*) sont une méthode pour qui désire progresser dans les degrés de la vie mystique, et les *ādāb al-baḥāḥ* sont les règles de la dialectique que doivent observer ceux qui discutent.

Voyons maintenant les autres sens du vocable *adab*. La mollesse, la vie facile et joyeuse, le bien-être atteignent leur plus haut degré dans les villes d'Irak et surtout à Baghdād au début du irre siècle. Celui qui a parcouru le *Kitāb al-aghānī* de Abū 'l-Faraj 'Alī al-Isfahānī (m. en 356 = 967), les *Murūj adh-ḥaḥāb* d'al-Mas'ūdī (m. en 345 = 956) et d'autres livres semblables, et feuilleté les *dīwān-s* des poètes de ce siècle, connaît la passion exagérée pour les réunions et les festins qui existait au temps de Hārūn ar-Rashīd, d'al-Amin, d'al-Ma'mūn et des califes suivants. A cette époque, pour certaines classes, le but de l'éducation consistait seulement à apprendre l'élégance des vête-

(1) Composé en 701 = 1301 pour Fakhr ad-Din 'Isā ibn Ibrāhīm, gouverneur de Mossoul.

ments et du maintien, la beauté du discours et la finesse de la rhétorique. Un exemple typique de la nature et des exigences de la vie élégante est fourni par le *Kitaḥ al-muwashshā'i* de Abū 'l-Ṭayyib Muḥammad ibn Ishāq ibn Yahyā al-A'rābī, connu sous le nom d'al-Washshā' (m. en 325 = 937) où est mentionnée, entre autre, la mode qu'un élégant devait suivre dans l'habillement, la ceinture du pantalon, les sandales, les bagues, les parfums, les aliments, les boissons, la correspondance, etc.

Il n'est donc pas étonnant que le mot *adab*, chez les élégants de cette époque, se soit écarté du sens de conduite morale louable dérivant d'une bonne éducation des esprits, pour arriver à désigner tout ce que doit observer et connaître quiconque veut demeurer en compagnie des personnes élégantes et distinguées. C'est pourquoi dans le *Kitaḥ al-muwashshā'i* il n'y a aucune différence entre l'élégant (*zarīf*) et l'*adīb*. En somme, dans certaines classes sociales de Baghdād, depuis le début du i<sup>er</sup> siècle de l'hégire, *adab* signifie la grâce, l'élégance dans l'habillement, l'alimentation, la boisson, etc., l'affabilité, l'éloquence, le fait de savoir par cœur des vers et des anecdotes et la possession de quelques notions scientifiques susceptibles d'ornier la conversation. Cela, c'est-à-dire les qualités louables, l'élégance, les connaissances plaisantes, représente le sens précis de *adab* dans le *Kitaḥ al-'iqd al-farīd* de Aḥmad ibn 'Abd Rabbih al-Andalusī, m. en 328 = 940, comme il ressort de tout son livre et spécialement du chapitre sur les *ādāb* des savants<sup>2</sup>.

(2) Ed. Brünnow, Leyde, 1887; réédité au Caire, en 1924, sous le titre: *Kitaḥ az-zarf wa-'l-zunufā'*.

(2) Ibn 'Abd Rabbih, *'Iqd*, Caire, 1305, I, pp. 206-209 [éd. Caire, 1331 = 1913, I, pp. 356-359]. Pour les autres éd. du *'Iqd* (à l'exclusion

De ce nouveau sens général, dérivèrent deux sens particuliers en accord avec les tendances personnelles de certains pour une forme donnée d'élégance. Ceux qui avaient un penchant pour les plaisirs de l'esprit et les préféraient au reste, faisaient consister le summum de l'élégance dans le fait de rapporter des locutions proverbiales et des histoires, de réciter des plaisanteries, des anecdotes, des traditions, de citer des contes et des vers en rapport avec le sujet de la conversation, car ils éprouvaient de l'aversion pour toute prolixité ennuyeuse. Pour eux, ennuyer était le pire défaut et on y met même en garde dans les ouvrages des i<sup>er</sup> et i<sup>er</sup> siècles<sup>1</sup>. Pour ceux-ci, le *'ilm al-adab* désignait donc les plaisanteries, les choses gracieuses, les mots d'esprit, les proverbes, les anecdotes, les vers délicats, les histoires, l'emploi d'une digression ou d'une analogie pour faire allusion à une chose donnée. On a dit que « la différence entre l'*adīb* et le *'alīm* est que l'*adīb* prend la meilleure partie de toute chose et en fait un ensemble, le *'alīm* est celui qui se propose de connaître une partie de la science et la sait (*ya'talimuhū*) »<sup>2</sup>.

de celle de la *Lajnat al-ta'rif wa-'l-tarjama*, Caire, 1940-46, en 4 vol. avec de copieux indices alphabétiques dans les deux premiers) v. la correspondance des pages dans Moḥammad Shaṭī', *Analytical Indices to the Kitaḥ al-'Iqd al-Farīd*, Calcutta, 1936. — M. N. J. Toutefoils dans II, 189-191 [éd. Caire, 1331, III, pp. 50-54] les *fusūḥ al-adab* sont des sentences morales, comme aussi les *fusūḥ li-'Amr ibn Baḥr al-Jāniz fi'l-adab*, II, 191 [III, pp. 54-55].

(1) V. à ce sujet l'épisode de Ashja' as-Sulamī et Anas ibn Abī Shaykh an-Nasrī dans *Aghānī*, XV, I, p. 33 (Cl. A. Mez, *Abulkaṣim*, Heidelberg, 1902, pp. viii-ix). V. aussi al-Mas'ūdī, *Murūj*, VI, pp. 132-133.

(2) Yāqūt, *Irsnād al-arīb*, éd. Margoliouth, Londres, 1907 sqq., I, p. 17. Dans le ms. *مختلعة* que je lis *ya'talimuhū*. Margoliouth propose de lire *مختلعة*.



De nombreux livres furent composés sur l'*ʿadab* dans ce sens spécial, c'est-à-dire relatif à des morceaux de poésie, des récits rares, des anecdotes étranges dans le but de récréer les esprits et de réjouir les âmes. Le premier qui composa une œuvre de ce genre et devint en cela un modèle pour les écrivains postérieurs est Abū 'Uthmān 'Amr ibn Bahr al-Jāhiz, m. en 255 = 868. Dans ses ouvrages, en effet, il passe facilement d'un sujet à un autre et unit les uns aux autres des vers, de la prose, des anecdotes, des plaisanteries, des histoires auxquelles il ne donne aucun ordre apparent par crainte d'ennuyer le lecteur. Il est étonnant qu'al-Mas'ūdī<sup>1</sup> ait affirmé qu'il avait donné à ses ouvrages l'ordre le meilleur<sup>2</sup>.

C'est précisément à cette sorte d'*ʿadab*, qui consiste à prendre les choses jugées élégantes, les choses rares et étranges de chaque science et spécialement des morceaux de poésie et des histoires gracieuses, qu'on fait allusion quand on fait l'éloge de l'*ʿadab* dans de nombreux ouvrages célèbres, comme *al-'Iqd al-farīd*, déjà cité, le *Kitāb al-mahāsīn wa-l-masāwī* de Ibrāhīm ibn Muḥammad al-Bayhaqī<sup>3</sup> savant du ve siècle de l'hégire, le *Kitāb irshād al-arīb ilā ma'rifa al-ʿadīb*<sup>4</sup> de Yāqūt al-Ḥamawī (m. en 626 = 1229), le commentaire de Abū 'l-'Abbās Aḥmad ibn 'Abd al-Mu'mīn ash-

(1) *Muruʿi*, VIII, p. 34, chap. 121.

(2) Un bon exposé de la matière des ouvrages de ce genre se trouve dans le *Zahr al-ʿadīb wa-ḥamam al-ʿalwāb*, d'al-Ḥusri, éd. en marge d'*al-'Iqd al-farīd*, Caire, 1305, I, pp. 2-4 [éd. 1925, I, pp. 1-3. — M. N.].

(3) al-Bayhaqī, *Mahāsīn*, Caire, 1325 = 1906, I, pp. 1-2; II, pp. 74-75.

(4) Yāqūt, *Irshād*, I, pp. 13-27.

Sharīshī<sup>1</sup> (m. en 619 = 1222) aux *Maqāmāt* d'al-Ḥarīrī et d'autres livres qu'il serait trop long d'énumérer.

Le second sens particulier que l'on a déjà signalé, est propre à certains élégants qui préféreraient l'art de la poésie, du beau style et de la subtilité de langage aux autres formes de l'élégance et appliquaient le mot *ʿadab* à toutes les compositions littéraires rédigées avec grâce et distinction et non simplement à des morceaux de celles-ci, et le mot *ʿadīb* à celui qui connaissait bien l'arabe et s'occupait de prose et de poésie. Cet emploi du mot *ʿadab* commença proprement dans la première moitié du iie siècle, comme il ressort clairement de nombreux textes dont un d'al-Jāhiz<sup>2</sup> dans lequel *al-ʿuḍabā'* désigne ceux qui, en français, s'appellent gens de lettres ou lettrés, et un autre du même al-Jāhiz dans lequel *ʿadab* apparaît avec le sens de poésie et de prose artistique. Avec ce même sens, *ʿadab* est employé dans l'introduction d'al-Mubarrad (m. en 285) à son *al-Kāmil fī 'l-luḡa*<sup>3</sup>. Par livres d'*ʿadāb* on entend donc ceux qui embrassent les œuvres littéraires en vers et en prose<sup>4</sup>. De la même manière, Yāqūt, dans le *Irshād al-arīb* emploie le mot *ʿuḍabā'* pour désigner exclusivement ceux qui s'occupent de prose et de poésie. Le mot est toujours employé dans ce sens par ceux qui parlent l'arabe.

Nous devons maintenant expliquer un autre sens que prit le mot *ʿadab* parmi les savants qui s'occupaient de

(1) ash-Sharīshī, *Sharḥ al-maqāmāt al-ḥarīriyya*, Caire, 1306, II, p. 180 (fin de la *maqāma* 38).

(2) Cité dans Ibn Rashīq, *'Umda*, Caire, 1325, II, p. 84.

(3) al-Mubarrad, *Kāmil*, éd. Wright, p. 2.

(4) Cf. les *Rasā'il* de Abū Bakr al-Khuwārīzmi (m. en 383 ou 393), Constantinople, 1297, pp. 35-36 (avec de mauvaises légendes), éd. Caire, 1312, p. 22.

sciences religieuses et juridiques. Ils jugeaient de leur devoir de connaître minutieusement les secrets de la langue arabe afin d'expliquer le Coran du point de vue du vocabulaire et des expressions linguistiques, et de comprendre les mots rares qui apparaissaient dans les *hadith-s*; ils considéraient donc la recherche minutieuse relative à toutes les questions linguistiques et aux vers cités, comme l'essence de la connaissance profane, et même comme l'introduction à toutes les sciences juridiques<sup>1</sup>. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui faisaient consister l'essence des connaissances profanes dans la philologie arabe, aient appliqué à celle-ci seulement le mot *adab* qui, comme je l'ai déjà dit, avait précédemment été appliqué à l'ensemble des connaissances non-juridiques; mais, dans cette application, on suivit deux voies différentes. Les uns pensèrent que '*ilm al-adab*' ou *al-ādab* consistait à étudier la poésie ancienne et les œuvres littéraires du point de vue de la langue classique, à en tirer des citations (*shawāhid*) utiles pour parvenir à la connaissance complète des détails et des secrets de la langue classique, et non dans un but de récréation et de simple élégance de style. Tel est le sens de *adab* dans le *Kitāb rawḍat al-'uqalā' wa-nuzhat al-fuḍalā'* de Abū Hātim Muḥammad ibn Hibbān al-Buṣṭī (m. en 354 = 965) qui consacre un chapitre de son livre à l'étude de l'*adab* et à la nécessité de la pureté du langage<sup>2</sup>. Les limites de la science de

(1) V. par exemple, al-Ghazālī, *Iḥyā' 'ulūm ad-dīn*, Caire, 1302 [-1303], I, pp. 14-15; Ibn Qutayba, *Shi'r*, éd. de Goeje, p. 2; az-Zamakhsharī, *Mufaṣṣal*, Caire, 1323, p. 3; 'Abd al-Qāhir al-Jurjānī, *Dalā'il al-'iḥāz fī 'ilm al-ma'ānī*, Caire, 1321, p. 7.  
(2) Ibn Hibbān al-Buṣṭī, *Rawḍa*, Caire, 1328, pp. 195-200. V. aussi Ibn as-Sīd al-Baṭalyawṣī (m. en 521 = 1227), *Kitāb al-iḥṭāṭ*, Beyrouth, 1901, pp. 14-15.

l'*adab* (ou *ādāb*) dans ce sens et la place qu'elle occupe parmi les sciences, sont définies très clairement dans la *Muḡadīma*<sup>1</sup> d'Ibn Khaldūn qui, dans un passage<sup>2</sup>, cite comme œuvres fondamentales de cette science, l'*Adab al-kuttāb* d'Ibn Qutayba, le *Kāmil* d'al-Mubarrad, le *Kitāb al-bayān wa-t-taḍyīn* d'al-Jāhīz, et le *Kitāb an-nawādir* d'Abū 'Alī al-Qāhī al-Baḡdādī.

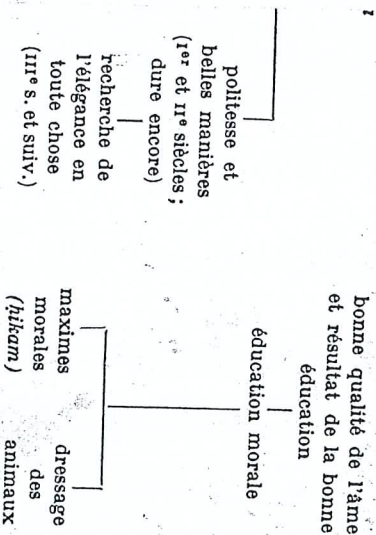
D'autres, au contraire, entendent par *adab* la morphologie, la syntaxe, la lexicographie, la rhétorique, l'éloquence conjointement à la science des mètres et des rimes; tout cela est en opposition avec ce qu'affirment Ibn as-Sīd al-Baṭalyawṣī et Ibn Khaldūn. Je crois possible que ce sens spécial soit né seulement vers la fin du ve siècle, parce que je ne l'ai pas trouvé dans les ouvrages composés antérieurement au vi<sup>e</sup>. Abū 'l-Barakāt 'Abd ar-Rahmān ibn Muḥammad al-Ānbārī (m. en 577 = 1181) a composé un excellent livre intitulé *Nuzhat al-alibbā' fī ṭabaqāt al-udabbā'* dans lequel il mentionne seulement les lexicographes et les grammairiens. Le même sens est attribué au mot *adab* par Ibn Khallikān (m. en 681 = 1282)<sup>3</sup> et Abū Ya'qūb Yūsuf ibn Muḥammad as-Sakkākī (m. en 626 = 1228-29) qui, dans le *Miftāḥ al-'ulūm*<sup>4</sup> affirme que le but de l'*adab* est de se prémunir contre les erreurs dans l'emploi de la langue arabe et qu'il comprend la morpho-

(1) Ibn Khaldūn, trad. de Slane, II, pp. 452-3 (éd. Beyrouth, 1879, p. 381; éd. Būlāq, 1900, p. 436; éd. Caire, 1327, p. 486); trad. de Slane, III, p. 307 (éd. Beyrouth, p. 499; éd. Būlāq, p. 545; éd. Caire, p. 638).  
(2) Trad. de Slane, III, pp. 328-30; éd. Beyrouth, p. 506; éd. Būlāq, p. 553; éd. Caire, p. 647.  
(3) Biographie de Abū Zakarīyyā' Yahyā al-Thibrizī, éd. Wustenfeld, n° 810; é. égyptiennes, n° 771.  
(4) Caire, 1317, p. 3.

logie, la syntaxe, la lexicographie (*luḡha*), la rhétorique et l'éloquence. Ceux qui ont cultivé l'*ʿadab* dans ce sens, ne furent cependant pas d'accord sur la manière de le subdiviser puisque certains d'entre eux firent une division indépendante de ce qui, d'après d'autres, n'est qu'une partie des divisions fondamentales. C'est pourquoin, certains parlent de quatre divisions de l'*ʿadab*, d'autres en mentionnent huit, douze, quatorze, etc. Par exemple, 'Alī ibn Muḥammad al-Jurjānī (m. en 816 = 1413) dit que l'étymologie en est une section, contrairement à l'opinion de Sa'd ad-Dīn Mas'ūd ibn 'Umar at-Taftāzānī (m. en 792 = 1389-90) qui en fait un appendice de la morphologie. Certains savants pensent que le *badī'* en est une section, tandis que d'autres le considèrent comme une section de la rhétorique et de l'éloquence. Mais je ne veux pas m'étendre sur cette question qui sort de notre but actuel.

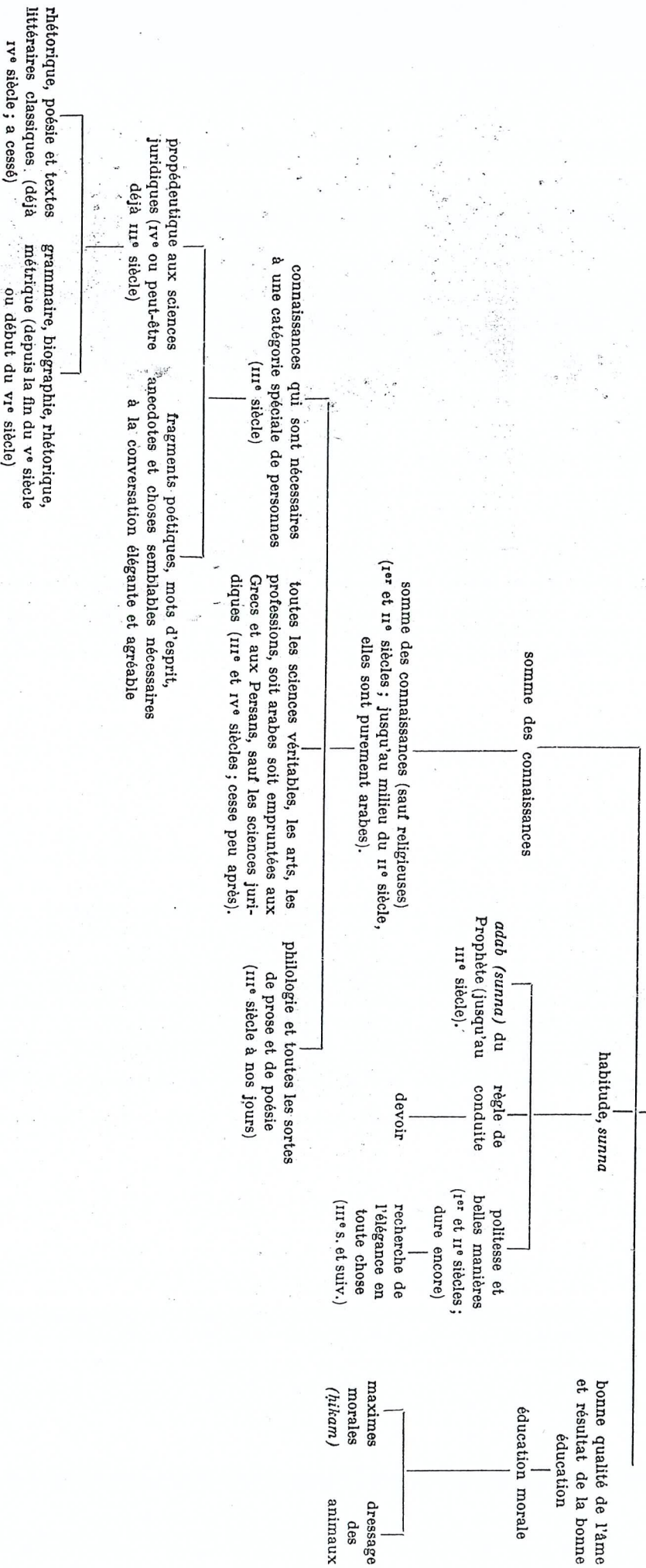
## DU SIÈCLE DERNIER

, *sunna*



FILIAISON DES DIVERS SENS DU MOT ADAB DEPUIS L'ÉPOQUE PRÉISLAMIQUE JUSQU'AU MILIEU DU SIÈCLE DERNIER

Habitudes héréditaires, *sunna*



Après le milieu du siècle dernier, quand s'intensifièrent les rapports et les relations scientifiques et littéraires entre les pays d'Orient et d'Occident et que les livres français et anglais de toutes sortes furent traduits en arabe, les traducteurs se mirent à employer le mot *ādāb* pour rendre notre « littérature ». Cela signifiait qu'on s'écartait du précédent emploi arabe, principalement parce que les Européens appliquent le mot « littérature » aux œuvres littéraires de toute langue, quelle qu'elle soit, et c'est dans ce sens large que les Arabes emploient maintenant le mot *ādab* qui, dans le passé, malgré la variété des sens qu'il avait pris, n'avait jamais été adopté pour désigner des ouvrages en langue étrangère. Cela s'explique facilement parce que, comme on le sait, les Arabes ne s'étaient jamais préoccupés de faire des recherches sur les littératures étrangères. Personne parmi eux n'avait jamais rien écrit sur la langue des Grecs, des Romains, des Hébreux, des Indiens, des Syriques, des Goptes ; ceux qui, dans le passé, s'étaient occupés de la langue des Turcs et des Persans étaient si peu nombreux qu'on les compterait sur les doigts d'une main. Nous citerons parmi eux Abū Ḥayyān Muḥammad ibn Yūsuf al-Gharnāḥī (m. en 745 = 1344) auteur du *Kiṭāb al-idrāk li-lisān al-Atrāk*<sup>2</sup> et az-Zamakhsharī (m. en 538 = 1143-44) qui composa un livre d'introduction à l'*ādab* en forme de dictionnaire arabe-persan<sup>2</sup>. De nombreux livres de

(1) L. BOUVAR, *Une grammaire turque du huitième siècle de l'hégire : La pénétration dans la langue des Turcs » d'Abū Ḥayyān al-Gharnāḥī (Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès Intern. des Orient., Alger, 1905)*, Paris, 1907, sqq., III, pp. 44-78 [Le livre d'al-Gharnāḥī a été publié à Constantinople en 1309 hég. et 1931. — M. N.].

(2) Samachsharī *Lexicon arabicum persicum*, éd. J. G. Wetstein, Leipzig, 1844, 2 vol.

sciences mathématiques, philosophiques, médicales, chimiques et agronomiques écrits en sanscrit, persan et grec, furent traduits en arabe, mais on ne traduisit aucune œuvre historique (à l'exception des Histoires d'Orose), aucun passage oratoire, aucun poème, aucun récit des Grecs et des Romains<sup>1</sup>. Quelques contes et proverbes indiens et persans furent traduits mais pas une syllabe des fameux poèmes de l'Inde et de la Perse ne fut traduite. Comme ils ne s'étaient pas occupés des œuvres littéraires étrangères, les Arabes avaient jusqu'alors appliqué le vocable *adab* uniquement à leurs sciences arabes<sup>2</sup>.

(1) On peut avoir une idée de l'ignorance que les Arabes, bien qu'ils aient trouvé dans les œuvres d'Aristote l'exaltation de la poésie et de l'art oratoire, avaient de la littérature grecque, en lisant le passage d'al-Jāhiz, *Bayān*, Caire, 1313, II, p. 55 [éd. 1351 = 1932, II, p. 20]. — M. N. J. Dans l'écrit de Abū Aḥmad al-Ḥasan ibn 'Abd Allāh ibn Sa'īd al-'Askari m. en 382 = 993 (ne pas confondre avec Abū Hilāl al-Ḥasan ibn 'Abd Allāh ibn Sahl ibn Sa'īd al-'Askari, m. en 395 ; cf. as-Suyūṭī, *Biḡḡya*, Caire, 1326, p. 221) intitulé *Risālat at-taḡātil bayna balāghatay al-'Arab wa-'l-'Ajam* (publié dans le recueil : *al-Tuḥfa al-balīgha wa-'l-ṭurfa ash-shahīya*, Constantinople, 1302, pp. 218-221) nous ne trouvons d'autre connaissance des choses littéraires étrangères que quelques brèves sentences attribuées à des Grecs et des Persans et quelques ordonnances de rois persans. La *risāla* est reproduite presque en entier, mais anonymement et sans indication de source dans L. Снежно, *Maqāilāt li-mashāhīr al-'Arab*, Beyrouth, 1889, II, pp. 126-136, sous le titre *Fi balāghat kalām al-'Arab wa-kalām al-'Ajam*.

(2) Dans le ms., suit l'explication de la notion scientifique d'« histoire de la littérature » chez les Européens ; notion qui était tout à fait neuve pour les étudiants égyptiens, habitués à étudier l'histoire de la littérature arabe dans des manuels arabes qui se limitaient à exposer chacune des biographies en les rangeant dans l'ordre alphabétique ou par « classes », sans appliquer les méthodes critiques de recherche historique. C'est précisément pour cette raison — dit mon père — que lui, étranger, accepta d'enseigner à des arabophones l'histoire de la littérature de leur nation. — M. N. J.